

Florian Mantione

le livre noir des
CV trompeurs



Editions Athéna-Paris

FLORIAN MANTIONE

Le livre noir des CV trompeurs

Éditions Athéna - Paris

Le livre noir des CV trompeurs
ou
Comment déceler les CV trompeurs
et éviter... la période décès

Mais à quoi sert un CV ?

De nos jours, le CV est l'objet de tous les fantasmes, car il est perçu comme le sésame permettant d'ouvrir la porte du marché du travail.

Les candidats préfèrent l'accuser de tous les maux quand ils ne sont pas recrutés plutôt que de réfléchir sur leur adéquation poste proposé / profil du candidat.

Souvent, le candidat éliminé demande au recruteur de manière déconcertante et naïve : « Dites-moi comment faire pour améliorer mon CV ? ».

Souvent, le candidat essaye de comprendre son élimination et impute sa cause principale à son CV.

Simple feuille de papier ou simple pièce jointe, le CV ne devrait pas susciter une telle fascination.

Le CV a pour objectif principal d'obtenir un rendez-vous et non uniquement de présenter l'inventaire des formations et des expériences.

Dans ces conditions, le « bon » CV est celui qui débouche sur un entretien.

S'il est hors de question de mentir sur un CV pour « améliorer » sa formation et son expérience, il est possible de le bien présenter, de le rendre attractif. Mais parfois, la limite entre la cosmétique et le mensonge relève de la tromperie.

C'est tout l'objet de cet ouvrage qui dénonce ces pratiques peu honnêtes de certains candidats et qui propose des pistes pour déceler les CV trompeurs, afin d'éviter que la période d'essai ne se transforme en... période décès !

Florian MANTIONE

Conseil en recrutement depuis 1976

Mais à quoi sert, encore, un CV ?

Avec l'arrivée des réseaux sociaux, nombreux sont ceux qui prédisent (depuis 10 à 15 ans tout de même) la mort du CV.

Et pourtant, il est toujours là et, selon nous, pour encore quelques temps.

Certes, c'est un mutant, ou plutôt il suit, comme tout en ce bas monde, des évolutions au gré des avancées technologiques ; hier manuscrit, puis dactylographié, il finit en format informatique en passant par les vidéos, et il arrive même désormais sous forme de profil.

Mais qu'est-ce qu'un profil sur LinkedIn ou même Facebook, si ce n'est un... CV !!!

En effet, on y trouve tout ce qui constitue un CV :

- une section identitaire ;
- le parcours de formation ;
- la chronologie des différents emplois ;
- une section divers.

Cette évolution du CV-profil recèle un gros avantage sur le CV-Word, car les réseaux sociaux sollicitent très régulièrement le candidat pour l'inciter à mettre à jour son CV. Alors que votre ordinateur ne vous dit pas de modifier votre CV tous les 3 mois. Enfin, la présence sociale oblige le candidat à rester « *up to date* » car l'entourage veille...

Alors oui, le CV est ENCORE utile, encore faut-il utiliser sa version la plus évoluée, actuellement le CV-profil !

Loïc DOUYERE

Digital conseil en recrutement depuis 2001

